



Fiche de mission des membres de l'équipe d'animation de la paroisse

Pôle vie matérielle et économique

Ad experimentum

« *Vivre et annoncer ensemble l'Évangile aujourd'hui* »

«C'est toute l'équipe d'animation qui veille à la mission et à l'unité dans la paroisse en favorisant le dialogue et la communication entre les différents services ou pôles. En restant à l'écoute du Conseil pastoral et des services elle permet l'élaboration d'un projet pastoral et veille à sa mise en œuvre» (Orientations diocésaines – octobre 2021 page 10).

1) Mission

La personne chargée du pôle Vie matérielle et économique au sein de l'équipe d'animation de la paroisse :

- est attentive aux moyens matériels et économiques de la vie et de la mission pastorale paroissiale en lien avec le diocèse.
- a pour mission d'assurer la bonne articulation et la communication pour apporter un soutien opérationnel efficace aux acteurs paroissiaux ainsi que les ressources et les moyens nécessaires à leurs missions.
- s'assure de la qualité et de l'adaptation des moyens matériels et humains à la réalisation des missions de la paroisse.



2) Tâches principales

- Assurer à la paroisse les revenus nécessaires à la mise en œuvre de son activité missionnaire (collectes, casuels, quêtes, Denier de l'Église).
- Faire le lien entre le Conseil Diocésain aux Affaires Economiques et l'équipe d'animation pour centrer les moyens sur la mission.
- S'assurer que le lien soit fait avec les municipalités et les instances civiles.
- S'assurer de la bonne gestion et transmission des registres de catholicité et documents relatifs à la chancellerie.
- Veiller à la mise en œuvre d'Adelph'os et à son utilisation pastorale.
- S'assurer de la qualité et de l'adaptation des moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation des missions de la paroisse.
- S'assurer que les collectes et l'appel aux fidèles à leur participation matérielle s'intègrent bien dans la dynamique pastorale.

3) Services, groupes et mouvements sur le territoire paroissial concernés dans le pôle

- Trésorier et comptable et Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE),
- Tous les acteurs paroissiaux

4) Contacts au pôle « Ressources » : Jean Rémy ACAR

Service de l'économat

(accueil, comptabilité, services généraux,
protection sociale, entretien)

Responsable : Jean Rémy ACAR
03 23 53 08 77 - 06 03 97 06 68
economie@soissons.catholique.fr

Chancellerie

(bureau des mariages, catholicité, archives)

Chancelier : Père Étienne KERJEAN
03 23 68 33 89 - 06 63 68 72 49
etienne.kerjean@free.fr

Commission Syméon

Responsable : Nathalie DEGRAEVE
06 37 53 08 92
patrick.degraeve@sfr.fr

Prêtre accompagnateur :
Père Camille DE GANDT
03 23 24 51 40 - 06 47 83 83 11
camille.degandt02@orange.fr